

FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e					f	Rév n°
B	1	0	1	S	F	0	4	1	6	8	E	-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	GIN CARVE 2 24
Constructeur	GIN GLIDERS INC.
Adresse	2318-32, Baegok-daero, Mohyeon-myeon, Cheoin-Gu, 17036 - Yongin-city, Gyeonggi-Do, Korea

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a		
Options prévues	n/a		
Masse minimale	Masse maximale	Voilure	
		Fabricant	Modèle/Référence
95 kg	140 kg	GIN GLIDERS INC.	Gin Carve 2 24
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien	Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage
Carve 2 Manuel d'utilisation V1.0 Octobre 2023	Carve 2 Manuel d'utilisation V1.0 Octobre 2023	24 m²	578,15 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Puissance maximum : 27kw		

Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile

Document établi le : 23 Novembre 2023

(annule et remplace toute version précédente)

Visa de l'autorité

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :, est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à le :
signature et cachet de l'entreprise